

N<sup>o</sup> 64.  
Wacogne  
Emile Alfred Ernest,  
enfant légitime

Marié le 25 octobre 1924,  
avec Thérèse Estelle  
Salonté à Samer.

Le

L'an mil neuf cent, le vingt-trois Décembre,  
à midi, heure légale, pardevant nous Adolphe Edouard  
Henri Douez, maire et officier de l'état civil de la Commune  
de Samer, Canton de Samer, arrondissement de Boulogne,  
département du Pas-de-Calais, a Comparu Emile  
Ernest Alfred Wacogne, journalier, âgé de vingt-  
quatre ans, domicilié à Samer, lequel nous a présenté  
un enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de  
lui en sa demeure, sis au hameau de Sétognos, Commune  
de Samer, hier vingt-deux décembre, à cinq heures du  
soir, et de dame Elis Floré Maquinghen, veuve, âgée  
de vingt-deux ans, ménagère, domiciliée à Samer, auquel  
enfant il a donné les prénoms de Emile Alfred Ernest.  
Lesdites présentations et déclarations ont été faites en  
présence de Alphouse Maquinghen, âgé de trente-  
deux ans et de Louis Salonté, âgé de vingt-trois ans, tous  
deux journaliers, domiciliés à Samer; et ont, le Com-  
parant et les témoins, signé avec nous le présent  
acte, après lecture.

Maquinghen Alphouse Ed. Douez fils  
Salonté Louis Wacogne

N<sup>o</sup> 65  
Secoutre  
Noël Marcel Auguste,  
enfant naturel

Marié le 11 Août 1914, par  
M. J. J. de la Motte Secoutre,  
Maire de Secoutre, avec  
Mlle Marie-Anne Estelle  
à Samer.  
Dont mention  
de l'acte  
de mariage.

L'an mil neuf cent, le vingt-sept Décembre,  
à dix heures du matin, heure légale, pardevant nous Adolphe  
Edouard Henri Douez, maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Samer, Canton de Samer, arrondissement  
de Boulogne, département du Pas-de-Calais, a Comparu  
Eugénie Héboque, sage femme, âgée de vingt-deux ans, do-  
miliée à Samer, laquelle ayant assisté à l'accouchement,  
nous a déclaré qu'ayant hier vingt-cinq décembre, à  
dix heures du soir, la demoiselle Marie Eugène  
Secoutre, sans profession, âgée de huit ans, domiciliée  
à Samer, est accouchée en sa demeure, sis au hameau de  
Breuil, Commune de Samer, d'un enfant du sexe masculin,  
qu'elle nous présente et auquel il est donné les prénoms  
de Noël Marcel Auguste. Lesdites déclarations et pré-  
sentations ont été faites en présence de Henri François  
de Louis Belloy, garde apparenteur, âgé de vingt-neuf ans et  
de Charles Auguste Joseph Molony, garde champêtre,  
âgé de trente-un ans, tous deux domiciliés à  
Samer; Et ont le déclarant et témoins, signé avec nous le  
présent acte après lecture.

E. Lebeque  
Belloy  
Ed. Douez fils  
Molony

Clos et arre  
soixante-cinq ans  
et officier de l'ét  
le trent-un Déce